

Initiative

MonAgeVillage.com

La première application web d'information-service à destination des entreprises pour les salariés aidants

Publié le : 21 Octobre 2013

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

Poursuivre la réflexion

En France, 8,3 millions de personnes* aident régulièrement à titre non professionnel 5,5 millions de personnes (enfant ou personne âgée) vivant à domicile. Le soutien peut être financier, matériel (tâches de la vie quotidienne) ou moral.

Parmi elles,

- 4,3 millions aident au moins une personne de leur entourage âgée de 60 ans ou plus
- 47% des aidants occupent un emploi sont au chômage
- 33% sont retraités, retirés des affaires ou en pré-retraite
- 13% sont dans une autre situation d'inactivité professionnelle

* Estimations issues de l'enquête Handicap-Santé (HSA) sur les Aidants Informels - 2008

En moyenne ? et faute d'enquête sérieuse sur le phénomène ? il est possible d'avancer qu'un salarié sur dix est aidant familial. Ce qui signifie qu'en sus de son travail et de la gestion de sa famille directe, il doit souvent aide et assistance à un proche âgé.?

Ce phénomène nouveau à un coût : il engendre de l'absentéisme.

16 jours d'absence par an. C'est le coût moyen d'un salarié qui assume le rôle d'aidant familial auprès d'un proche âgé en perte d'autonomie. Cette dépense est partagée entre l'assurance maladie et les entreprises elles-mêmes.

Pour réduire les coûts liés à l'absentéisme, Agevillage, fort de sa connaissance du secteur (20 000 articles rédigés, 25000 adresses dans son annuaire, forums...) crée MonAgevillage, une application web que les entreprises peuvent mettre à la disposition de leurs salariés. Sans être obligés de s'absenter, ils peuvent s'informer et monter un dispositif d'assistance autour d'une personne âgée proche en perte d'autonomie.

En cas de besoin, MonAgevillage peut être doublé d'un service d'assistance téléphonique fonctionnant en continu, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Pourquoi MonAgevillage ?

La France dispose d'un système d'aide sociale performant ? comparativement à d'autres pays ? mais qui avec le temps s'est complexifié : CLIC, CCAS, MAIA, APA, Ehpad, résidences services... Les services sont là, les aides et les conseils aussi... mais l'empilement des sigles et le fait que les nouvelles structures se sont ajoutées aux anciennes sans les remplacer, crée de l'opacité. Résultat : nul ne sait plus à quelle porte frapper, ni à qui s'adresser.

MonAgevillage propose une information personnalisée géo-localisée, hiérarchisée, constamment mise à jour.

L'application web MonAgevillage permet de clarifier rapidement une situation personnelle

La rédaction d'Agevillage a scénarisé les différentes réponses par thème, par localité.

L'enjeu : apporter une réponse en une page

Cette application web peut être complétée par :

Une plateforme téléphonique d'écoute 24h/24h et 7j/7 qui dispose d'une équipe d'experts du médico-psycho-social.

MonAgevillage a été réalisé avec le soutien de la CNAV Ile de France et de la région Ile de France.

L'essentiel sur le thème recherché

Les structures géolocalisées

Les services à Domicile, Les maisons de retraite, les EHPAD, les foyers logements, ...

Les conseils pratiques pour mieux s'organiser Les aides financières Les aides à domicile L'accueil en établissement La vie quotidienne Le point de vue des experts.

MonAgevillage est un service en B to B (Business to Business) qui s'adresse aux Entreprises mais aussi aux Assureurs (produits dépendance, aidants), aux Mutuelles, aux Institutions de prévoyance pour leurs assurés, clients et affiliés.

MonAgevillage se loue en « Marque blanche » ou en webservices (modules Actualités, Evénements locaux, Annuaire).

Son modèle économique prévoit un « Welcome Package » (frais d'initialisation) et un abonnement annuel selon le nombre de personnes ciblées (salariés, clients, affiliés...).

Référence internet de la gérontologie

Disposant de la plus grande base de données existante - 25 000 structures géolocalisées - sur les maisons de retraite, les services à domicile, les aides techniques, le conseil juridique...

Ayant constitué au fil du temps, une information vérifiée et de qualité (+ de 20 000 articles...). Sa rédaction s'appuie sur un conseil scientifique composé d'experts en gériatrie notamment la Fondation nationale de Gérontologie et l'Association Française des Aidants.

Disposant de la caution de la Caisse des dépôts, son actionnaire de référence. 1 200 000 pages vues par mois et 120 000 visiteurs uniques par mois.

Contacts Presse

Annie de Vivie

anniedevivie@agevillage.com

Juliette Viatte

juliette.viatte@agevillage.com

Tel : 01.42.46.65.00

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

Sommaire